

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES (MAC) DES AGENTS DE PREVENTION ET SECURITE (APS) ET CYNOPHILE EN PERSPECTIVE DES JOP 2024

Contexte de la demande

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été se dérouleront à Paris en 2024. Ils réuniront 15 000 athlètes et 13 millions de spectateurs. A cet égard, les besoins en matière de sécurité privée seront exceptionnellement importants. Afin d'y répondre, et dans un contexte de forte tension de recrutement dans le secteur, il a été décidé de faciliter le maintien dans la profession des agents de prévention sécurité exerçant des activités mobilisées dans le cadre des Grands événements sportifs et culturels. Ce maintien est notamment conditionné au renouvellement de leur carte professionnelle valable cinq ans, renouvellement qui lui-même nécessite la réalisation un stage de Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC). Les activités concernées dans la perspective des JOP Paris 2024 sont :

- 1- Activité « surveillance humaine et gardiennage », assurée par des agents intervenant directement sur les événements publics ;
- 2 - Activité « Cynophile » (Maître-chien) à des fins de dissuasion, de repérage des comportements suspects et de recherche d'explosifs (**NB : le financement Etat ne vise pas le changement ou l'ajout de chien sur la carte professionnelle**).

Dans ce contexte, AKTO a conclu une convention avec le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion afin de proposer aux agents de sécurité privée la prise en charge exceptionnelle du financement des coûts pédagogiques des stages de MAC.

Les stages de MAC doivent être obligatoirement accompagnés de la réussite d'un examen de langue française (Test B1) pour les ressortissants étrangers (avec formation de mise à niveau lorsque nécessaire). **La préparation à cet examen n'est pas comprise dans le champ des actions finançables par l'Etat.**

- Le stagiaire atteste que le projet s'inscrit dans le contexte ci-dessus et que les actions financées sont celles attendues pour le maintien et l'actualisation des compétences dans le cadre de son activité de Surveillance Humaine et Gardiennage et/ou Agent Cynophile pour laquelle la carte professionnelle arrive à échéance d'ici septembre 2024.

Informations sur le salarié

NOM Prénom		Date de naissance	
Dénomination entreprise		SIREN siège social (9 caractères, sans espace)	
Branche	PREVENTION SECURITE	Région	
Activité(s) exercée(s) / mentions carte professionnelle Agent de Prévention et Sécurité	<input type="checkbox"/> Surveillance Humaine et Gardiennage <input type="checkbox"/> Agent Cynophile		
Date / échéance limite de renouvellement de la carte professionnelle	Max 30/09/2024		

Je soussigné(e) , sollicite à titre individuel une subvention Etat pour la réalisation des actions de Maintien et Actualisation des Compétences nécessaires au renouvellement de ma Carte Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Fait à :

Le :

Nom Prénom et Signature
salarié